

Technicienne ou technicien en captation et production télévisuelle

26810SRC037035080901

Cinq emplois occasionnels sur appel à pourvoir

1050, rue des Parlementaires, à Québec
Mode de travail en présentiel
Date d'entrée en fonction : Janvier 2027

L'Assemblée nationale du Québec compte plus de 700 personnes qui appuient les 127 parlementaires dans leurs fonctions et font rayonner la vie citoyenne.

Travailler pour notre institution, c'est œuvrer pour la société québécoise. Parlementarisme, histoire, culture, architecture, protection civile, communications, savoirs culinaires, productions télévisuelles et technologies de l'information; l'Assemblée nationale est unique en son genre, comme vous!

Mettez en valeur vos talents dans ce lieu d'exception!

Vous cherchez une équipe à la mesure de vos talents?

Se joindre au Service de la télévision et de la production numérique du Centre d'expertise numérique, c'est faire partie d'une équipe ingénieuse et audacieuse qui:

- permet de rapprocher le parlement de la population en assurant la captation audiovidéo des séances et débats de l'Assemblée nationale, des commissions parlementaires, des activités de presse et des événements spéciaux ou institutionnels en vue de leur diffusion multiplateforme (Canal de l'Assemblée nationale et site Web);
- gère les équipements nécessaires à la prise de son, la captation, l'enregistrement et la retransmission;
- exerce un rôle-conseil de premier plan en matière de productions audiovisuelles.

Vous possédez ces aptitudes?

- Grande autonomie dans la réalisation de vos mandats.
- Capacité d'adaptation et d'organisation dans un contexte où l'horaire de travail est parfois atypique.
- Connaissances nécessaires des procédures et des normes de hauts standards pour le fonctionnement des équipements utilisés en production et diffusion télévisuelle.

Mettez vos talents au défi!

Ce poste à l'Assemblée nationale vous amène à :

- opérer sous la supervision du réalisateur, différents équipements de régie tels que la caméra robotisée, l'aiguillage vidéo, la console audio, les blocs de contrôle des caméras, le synthétiseur d'écriture, les serveurs, etc.:
- effectuer les installations, branchements, vérifications, ajustements et réglages nécessaires des appareils selon les méthodes établies;
- effectuer le suivi sur le fonctionnement des équipements en vue de la bonne marche constante des régies et des plateaux.

ASSEMBLÉE
NATIONALE
DU QUÉBEC

Vous répondez haut la main à ces exigences?

- Détenir un diplôme d'études collégiales en électrotechnique, spécialisation en technologies audiovisuelles ou tout autre diplôme d'études collégiales jugé pertinent ou une attestation d'études pertinentes dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente.
- Toute personne intéressée peut soumettre sa candidature si elle est en voie de terminer la dernière année de scolarité exigée pour l'obtention du diplôme requis.
- Pour être considérée, toute scolarité effectuée hors du Canada doit faire l'objet d'une évaluation comparative (attestation d'équivalence) délivrée par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration.
- Les exigences de scolarité peuvent être compensées selon les modalités suivantes :
    - chaque année de scolarité manquante peut être compensée par une année de scolarité pertinente de niveau égal ou supérieur à celle exigée.
    - le diplôme exigé peut être compensé par un diplôme d'études collégiales non pertinent combiné à une année d'études postsecondaires pertinente.
    - chaque année de scolarité manquante peut également être compensée par deux (2) années d'expérience de travail pertinentes aux attributions de l'emploi.
- Avoir une connaissance du français appropriée aux fonctions.
- Posséder la citoyenneté canadienne, le statut de résident permanent ou un permis de travail émis par l'autorité fédérale compétente pour occuper un emploi dans la fonction publique du Québec ;
- Une personne en attente de la preuve de son statut de résident permanent ou d'un permis de travail peut soumettre sa candidature au présent processus de sélection. Toutefois, elle devra être autorisée à travailler légalement au Canada au moment de sa nomination.
    - Vous soumettre aux exigences d'une enquête de sécurité si votre candidature est retenue pour occuper cet emploi.

Rémunération

Entre 30,96 $ et 43,44 $ *

Le nombre d'heures de travail hebdomadaires pour cet emploi est variable, notamment en fonction des besoins liés au calendrier des travaux parlementaires. Durant les périodes de travaux parlementaires, les besoins sont plus importants et se concentrent les mardis, mercredis et jeudis, bien que cela ne soit pas exhaustif.

* Il s'agit des taux horaires du premier et du dernier échelon en vigueur, majorés de 20,01%, et ce, pour compenser l'absence d'avantages sociaux, comme prévu aux conditions de travail applicables aux emplois occasionnels de l'Assemblée nationale. La rémunération est déterminée en fonction de la pertinence de votre scolarité et de vos expériences en lien avec l'emploi. Par conséquent, il est important de bien les détailler dans votre formulaire d'inscription, lequel servira de référence.

Vous pouvez consulter les montants associés aux différents échelons sur le site Web du Secrétariat du Conseil du trésor.

Un endroit incomparable avec :

- milieu de travail respectueux, inclusif et ouvert à la diversité;
- Café du Parlement, restaurant Le Parlementaire et produits du Québec;
- programme d'accueil personnalisé avec vos nouveaux collègues et la haute direction;
- milieu de travail animé à proximité de Grande Allée Est et des rues du Vieux-Québec.



Travailler dans ce lieu unique vous intéresse?

Du 23 novembre au 6 décembre 2026 à 23 h 59, faites-nous parvenir un dossier complet incluant :

- un curriculum vitae;
- une lettre de présentation;
- une copie de vos diplômes et certifications.

Pour ce faire, cliquez sur « Postuler », puis transmettez votre dossier à l'adresse dotation@assnat.qc.ca en inscrivant « Technicien en captation et production télévisuelle » dans l'objet de votre message.

Pour chaque expérience inscrite dans le curriculum vitae, veuillez indiquer s'il s'agit d'une expérience à temps plein ou à temps partiel ainsi que la date de début (jour et mois) et de fin (jour et mois) et années. De plus, pour les expériences à temps partiel, veuillez inscrire une moyenne d'heures travaillées par semaine ou le nombre d'heures total effectuées au contrat.

Nous vous suggérons de conserver une copie de cette offre d'emploi pour consultation ultérieure.

Consultez notre site Carrières pour voir l'offre complète, toutes nos offres et en apprendre davantage sur les lieux exceptionnels de cette institution unique au Québec!

Vous avez des questions?

Pour la dotation :
Martine Bouchard, dotation@assnat.qc.ca
Pour les attributions de l'emploi :
Martin Roberge, martin.roberge@assnat.qc.ca

La fonction publique du Québec reconnaît la richesse qu'apporte la diversité dans les milieux de travail et met en place des initiatives variées en matière d'équité, de diversité et d'inclusion pour tous les membres du personnel. Elle applique également des mesures d'accès à l'égalité en emploi à l'intention des membres des minorités visibles, des membres des minorités ethniques, des personnes handicapées, des personnes autochtones et des femmes.